

	Montant TTC
Factures d'eau <i>Les factures d'eau correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	297,22 €
Factures de gaz <i>Les factures de gaz correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	17 445,43 €
Factures d'électricité <i>Les factures d'électricité correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	2 545,17 €
Factures de téléphone et d'accès à internet <i>Les factures de téléphone et d'accès à internet correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	327,75 €
Factures de chauffage <i>Les factures de chauffage correspondant à la consommation du bâtiment sur une année</i>	0,00 €
Factures d'assurance <i>Les factures d'assurance correspondant au contrat d'assurance pour le bâtiment sur une année</i>	131,00 €
Factures pour les contrats de maintenance <i>Les factures correspondant à tous les contrats ou frais de maintenance liés à la structure du bâtiment</i>	977,13 €
Factures pour le nettoyage <i>Peuvent être pris en compte les factures d'un prestataire extérieur pour le nettoyage du bâtiment sur une année et/ou les frais de personnel au prorata de la durée si le nettoyage est fait en régie</i>	5 091,57 €
Factures pour le loyer <i>Loyer et charges locatives pour une année si le bâtiment est loué à un tiers</i>	0,00 €
Factures pour le petit équipement lié à l'entretien du bâtiment <i>Facture lié à l'achat de petit matériel pour l'entretien courant du bâtiment (vis, câble...) - section de fonctionnement (fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement)</i>	619,37 €
TOTAL	27 434,64 €

Je soussigné, Eric AMIET, Maire de la commune de Wolfisheim, certifie
sincère et véritable le présent état des dépenses arrêté à la somme de vingt sept mille quatre cent trente quatre euros et 64 cts€.

Fait à Wolfisheim, le 23/06/2025

Par délégation du Maire
Le D.S.T.

Eric AMIET

Maire de la commune de Wolfisheim

Vu,


A. PERILLON